Généralisation du compostage collectif en pied d'immeuble

Cadre de restitution : Territoires zéro déchet

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Agglomératiion du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry
www.agglo2b.fr

WENISCH
Sandrine
Nouvelle Aquitaine
sandrine.wenisch@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, PREVENTION DES DECHETS, BIODECHET, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Dans la cadre de sa politique de prévention des déchets, l'Agglo2b a installé plusieurs composteurs collectifs en pied d'immeuble. L'habitat collectif ne représente que 10% des logements sur notre territoire, très rural. Le compostage collectif n'a donc pas été une priorité jusque là. Mais avec la mise en place de la TEOMI et l'objectif de généralisation du tri à la source des biodéchets, l'Agglo2b a souhaité réaliser un test, en étendant son service dans la ville de Bressuire.

Commentaires sur la partie Contexte :

je ne retrouve pas ces chiffres dans le rapport année 2. 8000 (7977) de foyers équipés maison compostage individuel pas en compostage collectif ? concernant le compostage en pied d'immeuble ou de quartier (?) ; en cumulé 2014-2017, on arriverait à 28 (?) et pas 21. Oui mais certains ont été supprimés car ils ne fonctionnaient pas.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Permettre le tri et le recyclage à la source de biodéchets de tous les usagers d'ici 2023

Objectifs quantitatifs :

- Moins de 100 kg/hab/an d'OMR d'ici 2023

Résultats quantitatifs:

En 2011, 1 immeuble a été équipé en composteur collectif et 13 familles ont obtenu un bioseau afin de

stocker leurs résidus de cuisine.

Parmi ces 13 familles, 6 ont pesé leurs biodéchets sur une période d'un mois. Les résultats de ces pesées ont montré que 10,6 kg/foyer/mois de biodéchets peuvent être valorisés en compost, en moyenne.

Hypothèse de gisement valorisable :

Si participation des 40 foyers de l'immeuble : 5 t./an

Si participation de 25 foyers : 3.1 t./an

A minima si continuité des 13 foyers participants déjà : 1.6 t./an

L'action s'est poursuivie, et en 2013, ce sont 7 composteurs qui ont été repartis sur 5 sites potentiellement utilisés par 9 immeubles et une dizaine de maison. On a denombré au minimum 75 foyers utilisant les composteurs.

En 2014, 2 autres sites ont été équipés dont 1 en centre-ville avec les services techniques, environ 30 utilisateurs.

En 2015, 2 autres sites équipés dont 1 autre en centre-ville, environ 30 utilisateurs.

En 2018, recrutement d'une stagiaire afin de booster l'action; installation de 12 autres composteurs, soit au total 21 composteurs collectifs actifs (entre temps certains ont été suprimés ou déplacés).

Pour chaque nouveau site, une réunion d'information a été organisée et des bio-seaux ont été distribués gratuitement. Une signalétique a également été mise en place. Les sites ont également tous été revus, les composteurs auparavant cachés ont été disposés de manière à être visibles et proches des points d'apport volontaire.

Résultats qualitatifs :

Le bailleur social partenaire du projet est fortement investi, ce qui nous permet aujourd'hui de disposer d'autant de composteurs. Ils assurent un suivi régulier et de qualité des composteurs. Ils utilisent ce compost après un mélange avec un terreau de feuilles qu'ils produisent, sur les espaces verts dont ils sont propriétaire.

L'Agglo2b étudie actuellement la faisabilité d'augmenter son taux d'équipement, notamment en centre-ville et dans les autres bourgs, afin de répondre à la demande des usagers toujours croissante depuis la mise en place de la TEOMI et à l'obligation légale de la généralisation du tri à la source des biodéchets.

Pour cela, nous étudions actuellement, la possibilité d'un appel à projet auprès de la population locale pour recruter et former des référents de site qui s'occuperont de gérer les futurs composteurs collectifs (vérification du tri, équilibrage des matériaux, de l'humidité, brassage...).

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

En 2018, 12 nouveaux composteurs collectifs ont été installés, doublant ainsi le nombre de composteurs dans la ville de Bressuire. Au total, 21 composteurs collectifs sont utilisés à ce jour. La majorité des ces composteurs (19/ 21) sont gérés par le bailleur social "Habitat Nord Deux-Sèvres", dont le responsable des "espaces verts" a suivi une formation de guide composteur. Les 2 autres sont gérés par les services techniques de la ville de Bressuire.

Planning:

2011 Phase test:

- Avril 2011 : Identification des partenaires et des sites (quartiers) potentiels.
- Mai 2011 : Rencontre des partenaires : Centre Socioculturel de Bressuire (basé sur un des quartier ciblé) et bailleur social (Habitat Nord Deux-Sèvres); Groupe de travail avec les différents acteurs du projet : organisation technique, répartition des rôles de chacun, choix d'un emplacement pour le site.
- Juin 2011: Porte-à-porte pour rencontrer les familles de la barre d'immeuble et les informer du projet; Organisation d'une réunion publique sur les techniques de compostage; Remise des bioseaux aux habitants volontaires.
- Juillet 2011: Installation et inauguration du site de compostage collectif; Signature des chartes d'engagement par les foyers.
- Août 2011 : Bilan des pesées effectuées au cours du mois de Juillet.
- Décembre 2011 : Participation du jardinier du bailleur à la formation guide composteurs réalisée par le SVL.

2012-2018: Phase opérationnelle

- Mise en place de nouveaux composteurs, réajustement, pose d'une signalétique, cartographie des 21 sites.

Année principale de réalisation:

2018

Moyens humains :

- Chargé de mission prévention des déchets
- Les responsables "espaces verts" des bailleurs sociaux et des communes et leurs élus

Moyens financiers :

composteur 600L : 50 €

signalétique: 20 €/ panneau

Bioseaux: 2.30 € (environ 15/ sites)

Moyens techniques :

- Affiches et flyers distribués aux habitants de l'immeuble pour les informer du projet
- Réunion d'information sur les techniques de compostage domestique
- Pesons et registres de pesées pour les familles-témoins de 2011
- Réalisation de panneaux d'information et de réglementation/mode d'emploi du compostage collectif
- Stockage de structurant pour le compost (broyat de déchets verts, feuilles mortes...) dans un

silo à part.

Partenaires moblisés :

- Habitat Nord Deux-Sèvres
- Mairie de Bressuire

VALORISATION

Facteurs de réussite :

- Informer la population et expliquer les consignes de tri
- Installer une signalétique sur les consignes de tri
- Contrôler mensuellement le bon fonctionnement des sites
- Avoir un partenaire relai pour les opérations d'entretien des composteurs

Difficultés rencontrées :

- Trouver de nouveaux partenaires pour développer le service
- Faire respecter les consignes de tri notamment sur l'interdiction des litières à chat, les sacs plastiques et les tontes de pelouses (en zone pavillonaire)

Recommandations éventuelles:

La présence d'un relai (référent de site ou partenaire) sur place reste un atout majeur dans le suivi du projet et sa bonne gestion.

Commentaires sur la partie Valorisation :

? mise en place d'un protocole de suivi ?

Type de programme :
Territoires zéro déchet

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

Découvrir

Dernière actualisation de la fiche : **avril 2020**
Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr
Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.